



Déclaration de la CGT Radio France à la négociation du 27 mai 2014 sur l'accord de substitution à la Convention Collective

La direction de Radio France convoque aujourd'hui les organisations syndicales à une réunion intitulée « vue d'ensemble des emplois production » après avoir envoyé des documents l'avant veille alors que ceux-ci, pour un certain nombre d'emplois auraient du être envoyés la semaine suivant leur traitement soit il y a maintenant plusieurs semaines.

Pour la CGT il ne peut en aucun cas s'agir d'une réunion de validation pour les raisons suivantes :

- la répartition des salarié-es dans les emplois n'est pas effective. En effet, pour les métiers scissionnés en 2 emplois, les salarié-es ne sont pas positionné-es.
- Il est hors de question pour la CGT que des métiers soient exercés sur 2 niveaux si cela ne correspond pas à un déroulement de carrière par accès interne au second niveau.
- Les définitions d'emploi présentées ne sont pas le reflet des réunions de négociation puisque des formulations ont été ajoutées sans négociation parfois sur l'avis d'un seul participant. Lorsque les formulations ont été débattues en réunion, celles qui sont finalement présentées ne relevaient d'aucun consensus.
- La CGT n'accepte pas la confusion organisée par la direction dans ces définitions qui attribuent des activités cœur de métiers à d'autres emplois que ceux dont elles relèvent. Cette confusion ne peut qu'engendrer une grave perte de sens pour les salarié-es de Radio France. Cette négociation ne doit pas être une chambre d'enregistrement de certaines dérives qui perdurent dans certaines chaînes. Elle doit au contraire permettre la reconnaissance des activités fondamentales de chacun de nos métiers.

La CGT n'accepte pas cette négociation qui n'a de négociation que le nom.

La CGT exige la réorientation de cette négociation sur des bases claires qui permettent à chacun-e de se reconnaître dans son métier et de retrouver une perspective de déroulement de carrière.

Paris, le 28 mai 2014